

Date 23/03/22

Emetteur : Isalia Crosson

Objet : Téléphonie Mobile

Bonjour à toutes et tous,

j'ai fait un point avec les familles de Vinay et l'Osier au sujet de la téléphonie hier soir.

Le fait de trouver un volontaire pour les abonnements Coriolis est délicat. Mais ce forfait serait encore mieux que celui de Leclerc, car ils auraient plus d'internet pour le même tarif (100Go contre 60Go). Ils ont visiblement de gros besoins en internet pour assurer une continuité dans les enseignements des enfants (qui poursuivent des cours à distance en plus de leur scolarité française pour l'instant).

Sachant que pour ces 3 familles, on parle de 10 à 12 forfaits en tout, je comprends que ce soit compliqué pour un particulier de s'engager. Est-ce qu'il est envisageable qu'une collectivité se porte volontaire, et si oui, comment procéder ? Sachant qu'ils auront un compte bancaire dans les semaines qui viennent, mais que leurs besoins en téléphonie et internet sont immédiats. On parle donc d'une démarche temporaire.

Le cas échéant, Marta Maquin serait-elle d'accord pour s'occuper des abonnements de ces 3 familles également ? Françoise, est-ce délicat pour toi de poser la question ?

Merci d'avance pour vos retours,

Isalia